Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens : vers les CPOM issus des lois AVS et Santé

Durée

- 3 jours

Dates

- Jeudi 09 mai 2019
- Vendredi 10 mai 2019
- Lundi 20 mai 2019

- Lundi 03 juin 2019
- Mardi 04 juin 2019
- Mercredi 05 juin 2019

- Lundi 16 septembre 2019
- Mardi 17 septembre 2019
- Vendredi 27 septembre 2019

Lieu

- IRTS PACA et Corse
  20 bd des Salyens
  13008 Marseille

Prix

- Formation à l'IRTS : 500€/stagiaire pour un effectif minimum de 10 stagiaires.
- Formation sur site : nous consulter.

Animateur

- Michel KAPRIELIAN, spécialiste du secteur sanitaire, social, médico-social.

Public concerné

- Directeur et membres du personnel administratif et comptable
- Membres du conseil d'administration et personnel souhaitant préparer le CPOM
- Agents administratifs concernés par les CPOM de seconde génération

Objectifs

- Connaitre la théorie des CPOM et les applications pratiques.
- Connaître les éléments de diagnostic préalables à la mise en place du CPOM.

Démarche pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et de nombreux exercices pratiques.
- Un document de synthèse pédagogique sera remis aux stagiaires.

Renseignement et inscription:
Sabah AGUENI
Tél.: 04 91 76 99 42
sabah-agueni@irts-pacacorse.com

Programme

Le contexte général
Les avantages et inconvénients pour l'Etat ou le conseil général et les gestionnaires

Les fondements juridiques
- Partie législative
- Partie réglementaire
- Le nouveau périmètre des CPOM, tels que généralisés par la loi AVS du 28 décembre 2015 et la loi de modernisation du système de Santé du 26 janvier 2016
  - ESMS concernés
  - Calendrier des projets

Les principes généraux
- Finalité du CPOM et périmètre
- Pourquoi le CPOM
- Les objectifs du CPOM
- Les avantages
- Les apports de la contractualisation pluriannuelle ou une pluralité d'établissement au niveau de la gestion
- Les apports de la contractualisation pluriannuelle au niveau de la gestion prévisionnelle des ressources humaines
- Les apports de la contractualisation au niveau de la procédure budgétaire

Les principes généraux
- Les apports de la contractualisation pluriannuelle ou sur une pluralité d'établissements sur les résultats
- Les apports de la contractualisation pluriannuelle au niveau du budget exécutoire
- Les apports de la contractualisation au niveau des relations avec les autorités de tarification
- CPOM et rebasage
- CPOM et suractivité

L'élaboration du contrat
- L'élaboration du contrat
  - ✓Quand négocier un CPOM
  - ✓Les principes directeurs du contrat
- Les étapes d'élaboration du contrat
  - ✓ Démarrage
  - ✓ Diagnostic avec des cas pratiques
    - Le bilan financier
    - L'analyse de l'exploitation
    - Les ratios
    - Le contrôle interne
    - Les PGFP : plan global de financement pluriannuel
- Propositions contractuelles
- Echanges, discussions, négociations
- Consultations et signature

Les CPOM : le contenu
- Préambule –objet du contrat
- Organisation du contrat
- Présentation des établissements ou services
- Synthèse de l'état des lieux
- Propositions contractuelles –objectifs du contrat
- Détermination du budget
- Autres engagements
- Principes de gestion
- Suivi de l'exécution et évaluation
- Résiliation
- Les conséquences de l'absence de renouvellement du CPOM
- Récapitulatif des différents outils de contractualisation dans le champ social et médico-social
- Gestion des frais de siège dans le cas d'un CPOM

Les CPOM : le contenu
- Modèle de document d'analyse et de diagnostic et un exemple de fiches d'indicateurs

Le BBZ (budget base zéro)
- Définition
- Procédures
- Avantages et inconvénients

Les CPOM : le dialogue de gestion

Annexe : modèle de CPOM